

Contrat Oeufs 2024

| | |
|---|---|
| <u>Producteur</u> Simon Letondal 89 chemin de la Ramesse 74370 Pringy simonletondal@gmail.com 0684141764 | <u>Adhérent</u> numéro : Nom donné à l'adhésion : Numéros de téléphone : Adresse mél : |
|---|---|

Les distributions sont toutes les semaines ou toutes les 2 semaines du 10/01/2024 au 11/12/2024.
Les jours de distribution sont consultables à tout moment sur www.novelamap.org.

Comme pour de nombreux producteurs, les coûts de matières 1ère et de charges augmentent, Simon doit aussi augmenter ses tarifs. Toutefois, il laisse libre chacun en fonction de vos possibilités/souhaits, de choisir le tarif minimum ou le tarif qui lui permettrait de soutenir son activité.

| | 1 semaine soit 42 distributions | 2 semaines soit 25 distributions | Total |
|---|------------------------------------|-------------------------------------|-------|
| 6 œufs au tarif mini | Qte : x 109.20€ (2.60€ x 42) | Qte : x 65.00€ (2.60€ x 25) | |
| 6 œufs au tarif « je soutiens le producteur » | Qte : x 113.40€ (2.70€ x 42) | Qte : x 67.50€ (2.70€ x 25) | |
| | TOTAL | | |

Ce montant est réglé en chèque(s) :

- à l'ordre de SIMON LETONDAL
- daté(s) du jour de la signature du présent contrat,
- remis à Nathalie AMELOT (namelot@aol.com) référente de l'association auprès de ce producteur, avec le présent contrat.

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> En cochant cette case, le producteur s'engage à respecter les engagements du producteur stipulés dans le règlement intérieur de l'association. Date et signature du producteur : | <input type="checkbox"/> En cochant cette case, l'adhérent s'engage à respecter les engagements du consommateur stipulés dans le règlement intérieur de l'association et certifie avoir lu les modalités du contrat. Date et signature du consommateur : |
|---|--|

Ce contrat est réalisé en un seul exemplaire conservé par l'association. Le producteur et l'adhérent peuvent en demander un copie.